



COVID-19 : Point d'actu hebdo d'Yves Métaireau du 28 avril

Communiqué de presse du 28 avril 2020.

Publié le 28 avril 2020

En ces temps de confinement où l'information oscille parfois entre ordre et contre-ordre et comme annoncé la semaine dernière, Yves Métaireau Maire de La Baule-Escoublac et Président de Cap Atlantique aborde dans ce premier rendez-vous hebdomadaire, quelques points essentiels d'actualité de la vie bauloise.

Les masques disponibles courant mai

Une commande mutualisée de masques « grand public » a été passée en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique et Cap Atlantique. Au total 105 000 masques sont destinés à tous les habitants de Cap Atlantique, dont 20 000 pour les Baulois. Le mode de distribution de ces masques n'est pas encore défini, il sera précisé prochainement.

Un drive pour les restaurants du boulevard de mer

Un [arrêté du maire signé le 24 avril](#) autorisera le stationnement du côté des immeubles pour prendre livraison des commandes passées dans les restaurants qui auront eu la faculté de s'organiser pour préparer des plats à emporter.

Mobilisation du CCAS pour les visites à « Bôle Eden »

Afin de faciliter les visites à la résidence autonomie « Bôle Eden », le Centre Communal d'Action Sociale de la Baule a mis en place un dispositif d'accueil sous une tente. Cette mesure, mise en

place depuis le 27 avril, permet notamment aux visiteurs de ne pas pénétrer dans les locaux de l'établissement, contenir la circulation du virus et donc protéger les résidents. Les habituelles mesures barrières sont également respectées au travers d'une charte que les visiteurs s'engagent à respecter. A ce jour, des dizaines de sollicitations ont été enregistrées pour rencontrer les résidents actuellement au nombre de 69.

Les travaux exceptionnellement autorisés en juillet à La Baule

Le confinement instauré depuis le 17 mars a grandement limité le déroulement des travaux publics et chez les particuliers. Dans l'optique d'une reprise économique progressive, le maire autorisera, exceptionnellement ([voir arrêté municipal](#)), les travaux y compris possiblement bruyants tout au long du mois de juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les travaux publics quant à eux reprennent progressivement cette semaine et selon les prescriptions strictes de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics et sous le contrôle des services municipaux.

Réouverture des écoles en préparation

La réouverture des écoles nécessite un travail de préparation approfondie entre la Municipalité, l'Education nationale, les directions des écoles et les parents d'élèves pour que les conditions sanitaires, logistiques et humaines le permettent. Les modalités retenues seront précisées lundi 4 mai pour envisager progressivement la réouverture des écoles.

Quant à la réouverture des plages et de leurs activités annexes, des discussions sont en cours entre les maires et les préfets pour en définir les conditions, mais aucun calendrier ou dispositif n'est pour l'heure d'actualité.

A suivre ..., et à la semaine prochaine.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

